

La pertinence du projet de Plan d'action et d'opérationnalisation de la Décennie des droits de l'homme et des peuples en Afrique au regard du thème de l'année 2019 de l'Union africaine et plus spécifiquement du Protocole sur l'apatridie/nationalité en Afrique

Organisé par l'Union panafricaine des avocats (PALU) et Lawyers for Human Rights (LHR), un membre de la Coalition pour le droit à une nationalité en Afrique

18 octobre 2019, de 8 h 45 à 10 h 15

À propos du PALU

L'Union panafricaine des avocats (PALU) est un forum continental qui regroupe des avocats et des associations d'avocats africains. Elle a été fondée en 2002 par des présidents de Barreaux africains et d'éminents avocats pour faire écho aux aspirations et préoccupations du peuple africain et promouvoir, et défendre leurs intérêts communs. Elle est composée de plus de cinq associations régionales d'avocats du continent, de plus de cinquante-quatre associations nationales d'avocats et de plus de 1 000 avocats en Afrique et dans toute la diaspora.

À propos du LHR

Lawyers for Human Rights (LHR) est une organisation indépendante de défense des droits de l'homme dotée de 39 ans d'expérience dans la défense des droits de l'homme et les litiges d'intérêt public en Afrique du Sud. Le LHR met la loi au service du changement et de la démocratisation de la société sud-africaine. Pour ce faire, il fournit des services juridiques gratuits aux personnes et communautés vulnérables, marginalisées et indigentes, aux étrangers et aux Sud-Africains qui sont victimes de violations illégales de leurs droits constitutionnels.

Objectifs du Panel

1. Informer les citoyens et la société civile des progrès actuels et de l'évolution récente du projet de plan d'action décennal et favoriser une discussion qui suscite une plus grande contribution des citoyens et des OSC au projet ;
2. Ouvrir un débat sur la situation de l'apatridie et le droit à la nationalité en Afrique et donner un aperçu du projet de Plan d'action décennal pour garantir l'inclusion ;
3. Donner aux citoyens et à la société civile des informations actualisées sur le Protocole sur l'apatridie et le droit à une nationalité.

Panélistes

- MODÉRATEUR : M. Ibrahima Kane, Directeur du plaidoyer de l'Union africaine, Open Society Foundations (OSF) (modérateur) ;
- M. Donald Deya, Directeur exécutif de l'Union panafricaine des avocats (PALU) ;
- Liesl Muller, Avocate, Section Apatridie — Programme des droits des réfugiés et des migrants, Lawyers for Human Rights (LHR).

Sous-thèmes

- a) Le projet de Plan d'action et d'opérationnalisation de la Décennie des droits de l'homme et des peuples en Afrique : aperçu général, développement et pertinence.
- a) Projet de Protocole sur l'apatridie et le droit à une nationalité : aperçu général, développement et pertinence dans le contexte des déplacements de populations en Afrique.